



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet
Section de la communication Interministérielle

Papeete, le 10 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Opération coordonnée de contrôles routiers
sur les côtes Ouest et Est de Tahiti**

Dans le cadre du renforcement des contrôles routiers annoncé par le Haut-commissaire de la République, une opération d'envergure a été effectuée, ce vendredi 9 novembre 2018, de 22h00 à minuit, par la Police et la Gendarmerie nationale.

Plusieurs points de contrôles ont été déployés par les forces de l'ordre de part et d'autre de la zone urbaine de l'île de Tahiti, sur la commune de Pirae et sur la commune de Punaauia.

Ces contrôles routiers avaient pour principal objectif de contrôler la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, mais aussi de vérifier que les usagers de la route portaient bien leurs équipements de sécurité : ceintures pour les automobilistes et casques s'agissant des deux-roues.

Lors de cette opération, **67 infractions** ont été relevées par les forces de l'ordre, dont notamment :

- 26 conduites sous l'emprise d'un état alcoolique
- 1 excès de vitesse
- 3 détentions et usage de stupéfiants (Cannabis)
- 1 échappement bruyant à cyclomoteur.
- 35 amendes diverses
- 1 conduite malgré une suspension de permis
- 1 recel de moto volée

A cette occasion, le Directeur de cabinet du Haut-commissaire a appelé les usagers de la route à la plus grande vigilance et au respect du code de la route. Il a également rappelé que les comportements dangereux restent fréquents sur les routes polynésiennes, ce qui génère de nombreux accidents mortels. Même si les causes sont multiples, la consommation d'alcool reste le principal facteur à risque de ces accidents.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr